

Prix du mérite - Innovation

Ce prix est accompagné de 2 000\$

« Le Prix Innovation, remis à une personne ou à une équipe, souligne une idée originale ayant apporté une contribution significative à l'Université ou la qualité remarquable du travail effectué dans le cadre d'un projet de portée institutionnelle (...) »

EXTRAIT de la [Politique no 3 sur l'attribution de distinctions honorifiques](#)

EXTRAIT de la [Procédure sur l'attribution de distinctions honorifiques](#)

6.7 Prix Innovation

6.7.1 Critères d'admissibilité

Sont admissibles :

- a) les membres du personnel non enseignant;
- b) les professeures, professeurs réguliers;
- c) les maîtres de langue;
- d) les personnes chargées de cours;
- e) les membres d'une équipe de travail.

6.7.2 Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- a) démonstration du caractère exceptionnel et innovant de la contribution professionnelle de la personne ou de l'équipe candidate;
- b) portée et pérennité des retombées de la contribution ou du projet pour l'ensemble de l'Université;
- c) qualité des lettres d'appui.

6.7.3 Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- a) le formulaire de dépôt de candidature approprié;
- b) une déclaration de deux pages expliquant l'apport innovant de la contribution de la personne ou de l'équipe candidate;
- c) deux lettres d'appui;
- d) tout autre document jugé pertinent.